Modèle d'attestation (prévu par l'article 5 de la délibération modifiée n° 225/CP du 30 octobre 1997)

ATTESTATION

(à établir sur papier à en-tête commerciale)

Je soussigné (nom prénom qualité)
agissant pour le compte de l'établissement hôtelier (raison commerciale et ridet de l'établissement) :, demande le bénéfice du régime d'aide institué par la délibération n° 225/CP du 30 octobre 1997.
Je certifie avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, dans le cadre de l'exploitation de cet établissement, du fait de l'admission au bénéfice de ce régime des marchandises suivantes:
Désignation des marchandises :
Ces obligations consistent à :

- utiliser les biens admis en franchise aux seules fins de l'activité hôtelière de mon établissement,
- ne pas les prêter, les céder, les louer à titre gratuit ou onéreux, sans l'accord préalable du service des douanes,
- acquitter les droits et taxes éventuellement exigibles en application de l'article 6 de la délibération susvisée,
- faciliter tous contrôles que le service des douanes estimerait utile d'effectuer en vue de s'assurer que les conditions requises pour l'octroi du régime sont et demeurent remplies.

Je m'engage sur l'honneur à me conformer à l'ensemble des dispositions rappelées précédemment sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et notamment par les articles 265 §5 et 276 §4 et 5 du code des douanes.

PLAFOND DE L'EXONERATION ACCORDEE	
POUR L'ANNEE	
SOLDE DISPONIBLE AVANT LA PRESENTE	
OPERATION	
MONTANT EXONERE POUR LA PRESENTE	
OPERATION	9
SOLDE DISPONIBLE POUR L'ANNEE EN COURS	

Nouméa le,

Date et signature du bénéficiaire